

Le mot de la présidente



De gauche à droite, Monsieur Rémy Théraulaz, Secrétaire général adjoint technique de la Commune de Thônex, Monsieur François Fortuna, son successeur.

Chères Thônésiennes, chers Thônésiens.

Sans détours, j'aimerais vous exprimer ici la fierté que j'ai pour notre Conseillère administrative Isabel Rochat.

Dans le dossier ô combien difficile des Communaux d'Ambilly, elle défend avec acharnement les intérêts de notre commune en particulier et de la région en général. Elle a le souci permanent que ce périmètre ne devienne pas une grande cité morne. Madame Rochat veille à son développement progressif afin de contrôler les finances communales, l'environnement, le tissu social et son harmonie. Son action est réelle : conférences, colloques, réunions auprès des

différents départements cantonaux dans lesquels elle représente la Commune de Thônex. Isabel Rochat peut compter sur le soutien de notre association et je lui souhaite bon vent dans la poursuite de ce dossier avec Monsieur Robert Cramer, nouveau responsable du développement des Communaux d'Ambilly.

L'autorisation pour réaliser le nouveau groupe scolaire Marcelly-Tronchet a été délivrée par le DCTI fin mars. Le Conseil municipal doit encore se prononcer sur le crédit de construction lors de sa prochaine séance du 16 mai et les travaux devraient débuter le 1er juillet 2006.

Pour pallier le manque de locaux pendant ce chantier, un pavillon de 8 classes va prochainement être réalisé sur l'ancien emplacement du Théâtre-Cirque pour une mise à disposition à la rentrée de cette année. Je profite de cette information pour remercier le Théâtre-Cirque d'avoir procédé à son déménagement à côté du CO du Foron dans des conditions météorologiques difficiles. Nous sommes heureux qu'il reste à Thônex. Sa renommée internationale est un plus pour notre commune.

L'Agenda 21 se met en place à Thônex. Nous sommes satisfaits de l'active participation des associations et de bon nombre de personnes motivées. La mobilité étant une des principales préoccupations des Thônésiens - et on les comprend ! - elle fera l'objet d'un atelier.

Deux de nos écoles communales sont intégrées dans l'application de l'Agenda 21 « scolaire » cantonal. Un plus pour nos enfants...

Dans la vie d'une commune, les élu(e)s sont souvent sur le devant de par leur fonction publique mais leur travail ne serait rien si des hommes et des femmes n'étaient pas là pour mettre en application les volontés et les souhaits d'un Conseil administratif, d'un Conseil municipal. J'aimerais donc en particulier relever ici le travail de Monsieur Rémy Théraulaz, Secrétaire général adjoint technique de la Commune de Thônex. Après 34 ans dans ces fonc-



suite de l'article de la page 1

tions, il va nous quitter en juin prochain pour une retraite bien méritée. Sa rigueur, sa conscience professionnelle, son « coup de patte » pour illustrer certains documents et son humour sans y paraître ont été précieux. Je lui souhaite une retraite heureuse et « mouvementée ». Je profite de saluer ici son successeur, Monsieur François Fortuna, en lui souhaitant beaucoup de plaisir et

d'intérêt dans sa nouvelle carrière. Enfin, je suis très heureuse de vous annoncer notre nouveau site internet :

www.liberal-thonex.ch

J'espère que vous serez nombreux à le visiter et à nous faire part de vos commentaires. Une page interactive est à votre disposition pour poser vos

questions et faire vos commentaires à vos élus Libéraux ainsi qu'à tous les membres de notre association. J'espère vous y rencontrer nombreux.

Anne-Marie Jaquet
Présidente

L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt

Dans moins d'une année auront lieu des votations communales très importantes pour deux raisons :

1) Elles détermineront la formation d'un gouvernement politique qui « façonnera » notre commune pour les quatre prochaines années.

2) Pour la première fois à Genève et au niveau des communes, les résidents étrangers auront le droit d'élire leurs autorités politiques. Cela implique pour une ville comme Thônex une augmentation d'environ 26% du nombre d'électeurs potentiels.

Afin d'informer au mieux toute la population sur le fonctionnement de la Constitution fédérale de la Confédération suisse, les autorités genevoises ont

distribué à toute la population un guide très bien concis : « Libertés, mode d'emploi » dont voici quelques points primordiaux :

Le peuple est souverain, c'est-à-dire situé au plus haut degré du pouvoir, il est donc important de participer à la vie démocratique et de s'exprimer (lors des élections entre autres) afin de garantir la démocratie.

La minorité se soumet à la majorité mais, en retour, la majorité n'opprime pas la minorité.

Tous les habitants et habitantes du pays sont égaux et disposent des mêmes libertés, mais tous ne bénéficient pas des mêmes droits politiques (au niveau communal les résidents étrangers ont le

droit d'élire, de voter mais pas encore d'être élus d'où l'importance de s'impliquer dans la vie politique et associative).

Les partis sont des associations de personnes qui, unies dans un même courant de pensée, défendent ensemble un projet de société.

Si vous êtes intéressé et désirez vous impliquer dans la vie politique communale, le Parti libéral accueille avec plaisir et enthousiasme, depuis bien longtemps déjà, les nouveaux membres indépendamment de leur religion et de leur nationalité. A bientôt !

Pascal Uehlinger



ANNE-MARIE JAQUET
Couture sur mesure
& retouches

1, avenue Tronchet
1226 Thônex
Tél 022 349 93 33



PRESTIGE IMMO

Courtage & commercialisation de biens immobiliers

RECHERCHONS POUR NOS CLIENTS
VILLAS - APPARTEMENTS - TERRAINS

Estimation gratuite - Réalisations rapides - Discrétion assurée

25 chemin des Mésanges - 1226 Thônex - Tél. 079 688 72 83

www.prestigeimmo.ch - info@prestigeimmo.ch

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence Générale de Genève - Denis Hostettler
Rue de la Cité 1 - 1211 Genève 11

Pascal Uehlinger, conseiller en assurances
Téléphone 022 884 11 85 - Téléfax 022 794 71 41
Mobile 078 626 66 98



Etrangers de Thônex, faites entendre votre voix !

Aujourd'hui où il est si facile de traverser les frontières, il est évident que plus un pays est petit, plus la proportion de citoyens étrangers qui y résident est grande. Petit pays s'il en est, la population suisse comprend près de 25% d'étrangers, chiffre sans doute plus élevé encore au Liechtenstein, à Andorre, à San Marino ou en Principauté de Monaco, le record absolu étant très certainement détenu par le Saint-Siège...

Mais venons-en à Thônex qui compte actuellement près de 45% d'étrangers dont la plus grande proportion est constituée de personnes domiciliées en Suisse depuis fort longtemps. Dans cette population, on rencontre parfois plusieurs nationalités dans la même famille - les enfants nés en Suisse ayant fréquemment fait une demande de naturalisation. Souvent, lorsque le patronyme, la physionomie ou l'accent ne laissent aucun doute quant à l'origine étrangère, on a pourtant affaire à un citoyen suisse, alors que dans d'autres cas, on ignore même que tel ou tel voisin ou connaissance n'est pas suisse, tellement le degré d'intégration est manifeste. Beaucoup parmi ceux-ci seraient d'ailleurs probablement suisses aujourd'hui si la naturalisation n'avait pas représenté, par le passé, un tel parcours d'obstacles. Cette période est fort heureusement révolue, ce qui laisse supposer que certains parmi eux se naturaliseront sans doute ces pro-

chaines années. Cette diversité ethnique et culturelle représente un des atouts majeurs de la Suisse et du Canton de Genève en particulier.

C'est aux étrangers bien établis et intégrés, à qui le droit de vote a été accordé en matière communale, que nous nous adressons aujourd'hui directement. Tout comme les citoyens suisses, vous êtes concernés par les crèches, les écoles, la mobilité, la qualité de vie et les impôts. Aux élections municipales du printemps 2007, vous pourrez vous exprimer pour la première fois en élisant des Conseillers municipaux et des Conseillers administratifs qui partagent vos préoccupations et qui sont à votre écoute.

Au Parti libéral, nous croyons aux responsabilités et aux libertés individuelles. Nous sommes convaincus que la prospérité future de la Suisse dépend d'une économie forte, d'entreprises

dynamiques et d'écoles qui préparent nos jeunes à affronter un monde compétitif. Nous sommes les garants d'une bonne gestion des finances publiques, d'une limitation des hausses d'impôt et d'un développement équilibré, harmonieux et durable de la Commune de Thônex.

Ces préoccupations sont certainement aussi les vôtres. N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre écoute.

Ashwani Singh

D'origine indienne, né à Londres et élevé en Inde, Ashwani Singh est arrivé en Suisse en 1965. Il y a terminé sa scolarité et fait ses études, puis s'y est établi. Il n'est citoyen suisse que depuis 1997. Son épouse est suisse et ses enfants (nés en 1978 et 1980) sont nés suisses.

SHIA

STUDIO HOUSE ACACIAS

4, route des Acacias
1227 Genève

LOCATION DE STUDIOS MEUBLÉS
PRIX À LA SEMAINE OU AU MOIS

Tél. 022/343 24 44
Fax 022/343 10 21



Du besoin de repenser le développement des communes péri-urbaines

Il est un thème transversal sur lequel nos élus ne s'expriment guère à l'heure actuelle. Plongée dans la déliquescence d'affaires plus ou moins douteuses, la Ville de Genève ne cesse d'occuper le centre des débats sans offrir aux communes urbaines et péri-urbaines l'écho qu'elles méritent.

Thônex, Onex, Vernier. Voici trois villes parmi nos communes qui méritent une attention particulière des Libéraux et qui méritent également l'attention de toute la classe médiatique genevoise. Elles sont trop souvent délaissées dans de nombreux thèmes comme la politique des transports ou le développement économique. Les Libéraux doivent, à l'approche des échéances 2007, relancer un débat ouvert et général pour ces communes trop souvent considérées à tort comme les « viennent ensuite » de la Ville de Genève.

Ayons le courage de dire que ces communes sont encore trop mal desservies par les infrastructures cantonales. Que l'effort qui leur est demandé en matière de construction doit forcément s'accompagner d'un développement

des voies de communication et de transport. Projetons la décentralisation de centres de développement économique en incitant fiscalement toujours plus d'entreprises à s'établir ailleurs qu'en Ville de Genève. Offrons aux jeunes de véritables infrastructures pour un développement culturel qui ne s'arrête pas aux seuls bowlings. Croyons véritablement au développement d'une *région genevoise* qui dépasse les clivages de clocher pour raisonner de façon globale.

Dès lors, hâtons-nous de réfléchir aux aménagements globaux nécessaires pour mieux encadrer le développement de cette population qui représente - faut-il le rappeler - une part importante de notre électorat cantonal ! Saisissons l'opportunité d'avoir un président ouvert à ces problématiques particulières et

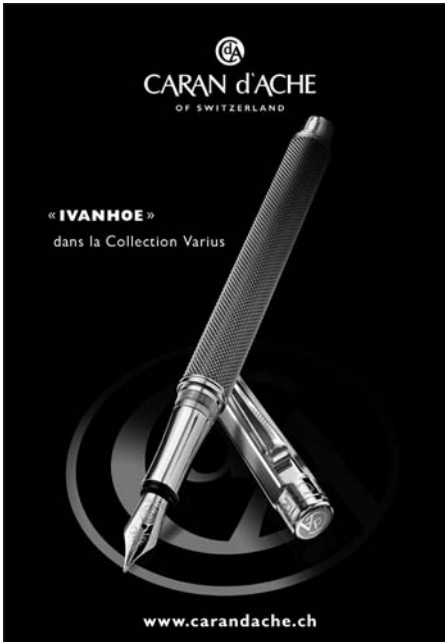
présentons des candidats qui sauront dépasser la politique communale stricte afin d'être les porte-voix cantonaux de la défense des légitimes besoins des communes urbaines et péri-urbaines.

Yassine Ben Hamida
Membre de l'Association
des Jeunes Libéraux



OLIVIER MURNER SA
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
SERRURERIE GÉNÉRALE

19, rue Le Royer - 1227 Acacias/Genève
Téléphone 022/342 28 72
Dépannage 079/346 28 46
<http://www.murner.ch>



CARAN d'ACHE
OF SWITZERLAND

« IVANHOE »
dans la Collection Varius

www.carandache.ch



LIBERAL

Nouveau!
www.liberal-thonex.ch



Développement durable

Qui n'a jamais rêvé d'un monde meilleur ?

C'est un rêve qui a traversé l'histoire des hommes et qui s'est exprimé à travers la religion, la politique et l'engagement social notamment.

Mais au fond un monde meilleur, c'est quoi au juste ?

Les définitions ne manquent pas, toutefois le souci de préserver les ressources naturelles, de ne pas épuiser les richesses de notre planète semble bien résumer le principe de développement durable « La Terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants » est aussi une maxime qui illustre le propos.

Sans être trop réducteur, on peut retenir trois grands principes :

- le principe de solidarité
- le principe de précaution
- le principe de participation

qui eux-mêmes doivent être considérés sous les trois aspects de l'environnement, du social et de l'économie.

Afin d'évaluer la situation en matière de développement durable à Thônex, un « bilan de durabilité » a été réalisé. Ce bilan constitue un outil permettant de définir les forces et faiblesses de notre commune.

Les conclusions laissent apparaître de nombreux atouts, telles des finances

saines par exemple ainsi que des infrastructures de loisirs très diversifiées.

Les nuisances liées au trafic motorisé s'accroissent en revanche sans cesse et pèsent lourdement sur la qualité environnementale de la Commune.

Le déficit d'emploi est également une lacune qu'il s'agira de pallier dans le futur par une politique incitative et volontariste dans le secteur des Communaux d'Ambilly par exemple en encourageant les autorités cantonales à ne pas axer leur développement uniquement sous l'angle du logement, mais également sur un axe de plus grande mixité.

Ce bilan fait, il nous faut maintenant utiliser cet outil afin de déterminer le type d'actions à mettre en place. En ce printemps 2006, nous voici précisément à ce tournant délicat entre la théorie et la pratique. Les associations, les partis politiques ont tous eu l'occasion de s'exprimer sur les thèmes qui leur semblaient importants de voir traiter voire modifier, améliorer. Le fameux Agenda 21, le plan d'actions doit dès à présent être pensé et rédigé de façon à pouvoir être opérationnel dans un délai raisonnable. Mais lorsque l'on parle de développement durable, est-il « raisonnable » de parler de délai ?

A cette fin, la commission d'urbanisme s'est saisie des conclusions émises par les différentes associations et une liste de 10 actions devront être sélectionnées parmi beaucoup d'autres.

Toutefois, n'oublions pas que nous sommes dans le cadre d'une démarche participative, et une soirée sera organisée par la commune tout prochainement, le 21 juin 2006, sur le thème de la mobilité douce. Cette soirée pour laquelle toute la population sera conviée réunira autour d'une table ronde différents intervenants tant politiques que professionnels. Elle aura lieu au centre de loisirs de Thônex et un tout-ménage en donnera tous les détails .

Ce thème de la mobilité et de la diminution des nuisances liées au transport est celui qui est ressorti nettement en tête des préoccupations de nos habitants.

Il n'est nullement question d'être à la mode, mais simplement de prendre conscience qu'on ne peut uniquement se préoccuper de ce qui se trouve devant chez soi et qu'un véritable dialogue doit s'instaurer non seulement entre les Autorités et la population mais aussi entre les personnes partageant un même territoire et par la même désireuses de le préserver pour nos enfants. Donc, venez et faites venir vos voisins, connaissances et amis à la soirée du 21 juin 2006 afin de nous faire connaître et partager vos avis, il en va de l'avenir de notre Commune, de notre planète...

Isabel Rochat
Conseillère administrative



N'hésitez plus, rejoignez-nous !

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Téléphone privé:..... Téléphone mobile:.....

E-mail:.....

N'hésitez plus et rejoignez-nous en renvoyant ce bulletin à l'adresse suivante:
Anne-Marie Jaquet, 31 ch. des Deux-Communes, 1226 Thônex ou jaquet-couture@bluewin.ch



Les Communaux d'Ambilly (suite)

Dans ces colonnes, nous avons exposé le peu de cohérence affichée par le gouvernement, en particulier par le président du DAEL (Département de l'Aménagement, de l'Équipement et du Logement) de l'époque. Il s'agissait notamment de l'absence de vue d'ensemble, illustrant le manque de courage politique :

Rien sur les liaisons routières trans-régionales, presque rien sur les transports en commun, rien sur les infrastructures indispensables (écoles, activités de loisirs et sportives, les égouts, etc.), ni sur leur financement, lequel est à la charge de notre commune. Nous ne pouvons nous permettre quelque 250 millions de francs d'investissements, alors que nos recettes fiscales sont de l'ordre de 27 millions de francs par an ! Et l'Etat, vu sa situation financière, n'en a pas les moyens non plus.

Les 7'500 nouveaux habitants voulus par l'ex-DAEL, contre les 3'750 préconisés par nos autorités communales, généreraient la venue de 5'000 véhicules alors que nos routes sont déjà saturées. Laissons de côté le chaos routier annoncé et voyons l'aspect du stationnement.

Il faut rappeler avec insistance que les Communaux d'Ambilly sont situés sur une nappe phréatique à la très faible profondeur de 1 mètre environ. Les premiers plans présentés par le DAEL ne prévoyaient donc pas de construction en sous-sol. Il faudra donc se résoudre à construire des « silos à voitures » au détriment de la qualité de l'habitat, notamment la sécurité, la proximité et l'esthétique.

Si le nouveau DT (Département du Territoire) devait persister dans la volonté d'installer 7'500 personnes, il serait donc nécessaire de « caser » 5'000 véhicules. Cela représente 10 tours de 6 étages ! L'équivalent de 10 fois le parking de Rive, mais hors sol ! Tout cela au détriment des zones de verdure déjà fortement mises à mal par les besoins d'infrastructure, scolaires notamment.

Malgré les dénégations des auteurs de ce projet, il s'agirait de créer une ville à la campagne, dont la densité de population serait de 1,5 fois supérieure à celle du centre de Thônex, sans âme parce qu'artificielle et non issue d'un aménagement progressif et harmonieux.

Le développement des Communaux d'Ambilly ne sera possible que si, et seulement si, l'ensemble des besoins et moyens est évalué, concerté et discuté, tant sur les plans sociaux que technique et financier.

Gageons que le nouveau Département du Territoire saura faire preuve de plus de rigueur que l'ex-DAEL !

Patrick A. Gautier

Le vélo c'est efficace jusqu'à 3 km en milieu urbain, paraît-il.

Eh ben, depuis Thônex on n'arrive même pas aux Eaux-Vives....

Le vélo c'est rapide parce qu'on peut rouler sur la route, sur le trottoir, sur les passages piétons, en sens interdit, passer au rouge, couler les stop, dans les parcs publics.

Le vélo ça ne coûte pas cher, surtout que l'éclairage est en option et que personne ne l'a.

Bon, le vélo c'est écolo, ça ne pollue pas. Mais faire la « montée » de Malagnou derrière le bus, c'est 8 minutes de gaz diesel dans les poumons du cycliste.

Le vélo c'est juste pas drôle quand il pleut. Mais les têtes intelligentes se protègent (sic !). Et pourquoi ne pas protéger aussi la selle quand on dépose la bicyclette ? Paraît que non, il ne faut pas que le vélo se mouille.

Il faut construire des abris couverts. Pas cher : Fr. 5'000.- la place pour construire, amorti sur 15 ans = Fr. 27.- par mois, toujours plus économique que le P+R, surtout quand on n'a pas besoin de payer...

A quand une toiture (végétalisée) de 3 kilomètres sur les pistes cyclables... ?

J'adore le vélo...